



Définition

Vitrificateur à base de résines acryliques et polyuréthanes en phase aqueuse pour la décoration et la protection de boiseries

Destination

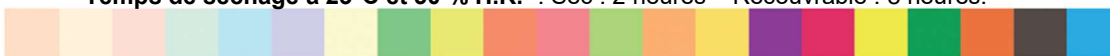
- Intérieur
- Lambris, meubles
- Parquets, escaliers

Qualités dominantes

- Aspect satiné
- Séchage rapide
- Très résistant
- Sans odeur de solvant

Caractéristiques générales

Classification AFNOR	: Famille I classe 7b2/6a (NF T 36-005).
Subjectiles	: Bois et dérivés.
Liant	: Résines acryliques polyuréthanes.
Diluant	: Eau.
Extrait sec en poids	: 30,5 % ± 2.
Extrait sec en volume	: 32 % ± 3.
Masse volumique	: 1,04 ± 0,05 g/cm ³ .
Rendement en surface	: 12 m ² /l.
Brillant spéculaire	: 15 – 25 GU à 60°.
Aspect du produit sec	: Satiné moyen.
Conformité aux spécifications	: Etiquetage environnemental : A+ * Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faible émission) à C (fortes émissions).
C.O.V.	: Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e) : 130 g/l. Ce produit contient au maximum 115 g/l de C.O.V.
Conservation	: Conserver en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes chaleurs.
Teintes	: Incolore.
Outils	: Brosse synthétique spéciale phase aqueuse et mixte spéciale lasure, rouleau microfibres 8-14 mm.
Nettoyage des outils	: Eau.
Dilution	: Prêt à l'emploi pour brosse et rouleau.
Temps de séchage à 23°C et 50 % H.R.	: Sec : 2 heures – Recouvrable : 8 heures.





Conditions d'application

- En travaux intérieurs, la température ne devra pas être inférieure à + 8°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 70 % d'humidité relative.
- Doit être déposé – Ne pas tirer.

Sécurité

- : Voir la fiche de données de sécurité et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements disponibles et obtention de la fiche de données de sécurité par internet www.quickfds.com (fournisseur Akzo Nobel – puis sélectionner Akzo Nobel Decorative Paints Deco France S.A.).

Mise en œuvre

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-201 (référence NF DTU 59-1).

- **Matériaux neufs** : Poncer-Dépoussiérer.
- **Anciens vernis** : lessiver, rincer, laisser sécher. Eliminer les parties de faible adhérence. Dépolir les surfaces le nécessitant et reboucher si besoin. Dépoussiérer. Réaliser un essai préalable sur une petite surface pour s'assurer de la compatibilité avec l'ancien revêtement.
- **Anciens vernis en mauvais état** : décaper par tout moyen approprié.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

EXEMPLES DE TRAVAUX NEUFS
<ul style="list-style-type: none">• 3 couches d'ULTRALVERNIS PARKET ACRYL SATIN• Egrener et dépoussiérer après la première couche
EXEMPLES DE TRAVAUX DE RENOVATION
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 2 couches d'ULTRAVERNIS PARKET ACRYL SATIN
CONSEILS UTILES
<ul style="list-style-type: none">• Pour une protection optimale et un aspect le plus homogène possible il est conseillé d'appliquer 3 couches ULTRAVERNIS PARKET ACRYL SATIN.• Bien homogénéiser le produit avant application. Réhomogénéiser régulièrement en cours d'application.• Sur bois neuf ou remis totalement à nu, il est possible de teinter le bois à l'aide d'ULTRALASUR CLASSIC puis vitrifier avec 2 couches d'ULTRAVERNIS PARKET ACRYL SATIN

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Version 4 – Décembre 2019

